Rapport comité directeur 2008 (Grâne)

écrit par Webmestre AJEC | 5 mai 2008

La réunion du Comité Directeur de Grâne démarre cet après-midi ensoleillé de mai en comité restreint. Sont présents au nom du Comité Directeur, messieurs Tinture, Lecroq, Ruch, Hervet, Berriot, Guidoni et Thirion. Assistent également à la réunion, Pascal Eckert et Carlos Garcia, responsables actifs de notre association.

Sont représentés : L. Burnier par G. Hervet, O. Coclet par B. Berriot, F. Geider par E. Ruch, J-M Refalo et P. LeBled par M. Lecroq, soit au total 12 voix sur les 14 membres.

Gilles Hervet ayant émis le souhait d'être remplacé au poste de secrétaire, c'est J-M Refalo, seul candidat, qui est élu à l'unanimité. J-M Refalo, compte tenu de son emploi du temps chargé a fait savoir qu'il ferait au mieux. G. Hervet, qui reste membre du CD, le suppléera au mieux le temps de trouver un rythme de croisière.

Un point a ensuite été fait sur les tournois internes :

- T5 : 32 tournois ont été lancés en 2007, dont 9 postaux et 23 sur serveur ..et donc plus aucun par e-mail ! Cette dernière formule peut encore être utilisée à titre exceptionnel, comme les rencontres contre les personnes mal voyantes. En 2008, 2 postaux et 9 serveurs ont déjà démarré.
- 2 tournois de la Régence ont été lancés en 2008.Ces tournois sont maintenus pour 2008-2009
- Aucun souci dans la gestion des tournois. Toutefois, on va se retrouver avec deux ou trois tournois où l'on ne récupèrera pas l'intégralité des résultats suite à des changements de responsables qui ne se sont pas toujours fait en bonne et due forme.
- G. Gamant cesse la gestion des tournois postaux (T5). Le nouveau DT des tournois postaux est P. Eckert. G. Gamant conserve cependant la gestion des tournois thématiques ICCF
- Finale du tournoi de la Régence : JP Milliet-Lacombe est déclaré vainqueur…mais malheureusement, il n'est plus à l'AJEC !
- La coupe de France se déroule normalement. Il n'y a également plus d'inscription par e-mail. Tout se joue sur serveur et en postal bien sûr.

Un mot sur le championnat de France : le président tient à signaler qu'il n'est pas du tout satisfait de l'édition actuellement en cours. A noter que D. Fillon a renouvelé très tardivement sa cotisation 2008 et J. Spitéri a essayé de négocier le renouvellement de sa cotisation 2008 pour participer au championnat de France 2008. C. Bouton, invité de l'édition 2008, a sur son blog laissé des commentateurs dénigrer le jeu et les joueurs par correspondance. Ceci est assez dommageable pour notre association. Il a été aussi constaté que le tournoi phare de l'AJEC n'attire plus les foules, et notamment les forts joueurs.

Des propositions d'améliorations pour attirer plus de forts joueurs ont été émises: à savoir, mettre une barrière ELO à 2300 pour les joueurs non qualifiés , décerner des prix en espèces, en faire un tournoi à norme en invitant des étrangers. En regardant de plus près les règlements de l'ICCF, il apparaît qu'il faut 5 joueurs étrangers sur un tournoi à 14 joueurs pour que ce tournoi soit homologué. Ce dernier point n'est donc pas envisageable car cela limiterait fortement le nombre de joueurs français. Après quelques échanges au sein du CD, la barrière ELO ne parait pas non plus être nécessaire, étant donné que la commission de sélection pourra toujours se fixer le plancher qui lui semble être le plus approprié pour ne pas abaisser le niveau de la compétition. On conserve donc seulement l'idée de prix en espèces. En conséquence, pour le 75 ème championnat de France, 1 000 euros de prix sont provisionnés.

La coupe de France des clubs est officiellement abandonnée. Un seul match lancé en 6 mois ! C'est fort regrettable, malgré les efforts effectués, le jeu par correspondance n'arrive pas à percer dans les cercles d'échecs et parmi les joueurs à la pendule ; ces derniers préférant une forme de jeu plus rapide sur Internet

Une idée déjà avancée ces dernières années a été remise au goût du jour : les tournois rapides ou matchs amicaux sur serveur. L'AJEC a été contactée récemment de manière informelle, pour amener des joueurs de bon niveau à disputer des tournois de parties rapides sur un site privé. Cette idée a été jugée séduisante .Néanmoins, mieux vaudrait la concrétiser sur un site français ou sur le site de l'ICCF . Il ne faut pas non plus se positionner sur le jeu en différé, différent du jeu par correspondance, où le décompte du temps s'effectue en heures pour une durée totale de quelques jours pour la partie. On a également discuté autour du développement d'une interface graphique sur notre site pour jouer simplement en ligne des parties sans enjeu et/ou sans gestion de temps.

Après pas mal d' échanges, il n'y aura pas de suite sur les tournois rapides par correspondance. Le nombre de joueurs intéressés ne nous parait pas significatif et des offres existent déjà sans passer par l'AJEC.

C. Garcia propose alors de lancer des tournois à gambit obligatoire (sans imposer lequel au début de la partie) dont on sait le joueur par correspondance assez friant. Il fera une proposition d'organisation pour vérifier la viabilité d'une telle possibilité (choix du gambit par les joueurs en cours de jeu, gestion du tournoi, etc..…)

Dans le secteur international, E. Ruch a fourni un rapport très détaillé joint en annexe.

Vis-à-vis de la charge des responsables, J. Flécher a fait part de son intention de passer la main en fin d'année ou lors de l'AG 2009. La fusion des classements AJEC et ICCF a été abordée mais il apparaît qu'elle n'est techniquement pas possible aujourd'hui. Il faudrait pour cela voir auprès de l'ICCF si le classement AJEC peut être géré par l'ICCF.

Hormis la commission de sélection, et à degré moindre la commission technique pour statuer sur le cas d'un joueur, aucune commission ne s'est réunie cette année. Ceci reflète le peu d'échanges constatés au sein du Comité Directeur.

L'organisation d'un congrès ICCF en France (Marseille si cette ville était retenue comme capitale de la culture pour la France en 2013) est revenue sur le devant de la scène, sur proposition de J .M Refalo. Le président n'est pas favorable à cette idée compte tenu du peu de temps disponible des responsables, et du manque de soutien de la part de nos adhérents sur le terrain. On décidera de l'organisation d'un hypothétique congrès quand la ville française aura été sélectionnée, fin 2008. Une telle organisation nécessite un minimum de 3 personnes sur place qui doivent énormément s'investir.

A noter que l'AJEC est en retard dans la fourniture de trophées à ses champions (coupe de France, championnat de France des club et championnat de France) car on n'a pas encore trouvé de fournisseur fiable. B. Berriot va regarder de son côté.

Vient ensuite un point sur l'archivage de nos documents internes. Le site actuel ayant montré ses limites, il est demandé à chaque responsable de s'assurer de la sauvegarde de ses archives. Il n'y a donc pas d'archivage officiel des documents

électroniques ou papier à l'AJEC (hormis les procès verbaux et fichiers des effectifs archivés par le Secrétaire). La collection des CDE de l'AJEC est reprise par P. Thirion. Les archives de l'AJEC (Procès verbaux , documents officiels) sont stockés chez L. Tinture Enfin, P. Ruiz Vidal détient désormais les deux versions des logiciels Xpress de l'association, utiles à l'élaboration du CDE.

Le renouvellement des cotisations est toujours aussi pénible. Bon nombre d'adhérents renouvellent encore après le 31 décembre. Malheureusement, hormis la fermeté, et encore, il n'y a pas de solution à ce laisser-aller.

JM Yvinec a exprimé son souhait de ne plus administrer le site de l'AJEC après quelques déboires. Aujourd'hui, le site de l'AJEC, après avoir subi quelques modifications impromptues, est en stand-by (vis-à-vis d'une possible évolution) et certaines archives ont été perdues. Force est de constater, que notre site doit subir de profondes modifications pour retrouver une bonne fiabilité. Des contacts ont été pris avec un professionnel pour faire un état des lieux. L'option qui parait la plus plausible serait de refaire un site complet plutôt que d'essayer de replâtrer quelque chose de bancale. Tout ceci aurait bien sûr un coût .Le professionnel a fait une proposition de refonte complète du site pour un coût estimé de 2800 euros HT.

Il faudrait passer par un nouvel hébergeur. La solution proposée n'exigerait pas de compétence technique particulière pour le maintenir, et un service minimum pour l'administrer.

Vu la longueur des débats, la séance est interrompue à 18H15 et la réunion du CD se poursuit le lendemain à 9H

On reprend donc en donnant lecture des avis de JM Yvinec et F. Geider (contacté la veille) qui connaissent la problématique d'une telle situation. B. Berriot a aussi une connaissance dans le domaine informatique qui pourra donner un autre avis complémentaire. Il est finalement décidé à l'unanimité d'évaluer les réparations à effectuer et de les réaliser (si la faisabilité est démontrée) par un bénévole spécialiste, pas forcément membre de l'association. En parallèle, il est envisagé de développer un nouveau site plus performant. Au préalable, un cahier des charges sera établi (idéalement par JM Yvinec). La recherche d'un administrateur du futur site est donc ouverte.

La clôture de la réunion du CD est donc officielle à 10h10, et on passe donc à la

tenue de notre Assemblée Générale, après décompte des voix présentes et représentées (soit 24 voix au total).